

AT

Rapport annuel 2013

et perspectives 2014

Table des matières

Préface du président

Gestion des connaissances et des informations

Pour les acteurs de la prévention du tabagisme et du contrôle du tabac

Pour les médias et le grand public

Gestion des connaissances

Séminaire de l'AT 2012

Réseaux et collaboration

Réglementation du commerce, du marché et de la consommation

Gestion de projets

Programme national d'arrêt du tabagisme

Ligne stop-tabac

Expérience non-fumeur

Office central

Comptes annuels et budget 2014

Bilan



Préface du président

2

Chère lectrice, cher lecteur,

La mise en œuvre d'une loi efficace sur les produits du tabac va déterminer le travail politique de l'AT ces prochaines années. L'AT est satisfaite que les produits du tabac soient désormais réglés par leur loi propre. Dans le groupe du travail politique au sein de l'AT, la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation suisse de cardiologie et Addiction suisse ont élaboré leur prise de position sur la nouvelle loi fédérale.

Il ne faut plus que la consommation de cigarettes soit vantée auprès des jeunes adultes et des enfants par des méthodes raffinées et intrusives. Le commerce de la cigarette ne se porte pas très bien. Les fumeurs mettent fin à leur consommation en prenant de l'âge ou meurent dix ans avant leurs contemporains des suites de leur consommation. Les multinationales veulent – et doivent – donc conquérir de nouvelles parts de marché à travers la publicité, la promotion et le parrainage, qui visent avant tout les adolescents, en tant que nouveaux clients.

Les adolescents développent très vite une dépendance à la nicotine et, une fois devenus adultes, ils ne peuvent plus se passer de cigarettes. Les répercussions de cette dépendance sur leur santé sont dévastatrices. La moitié des fumeurs adultes qui ont fumé durablement meurent prématurément des maladies

entraînées par le tabagisme: cancer, infarctus, AVC, etc. Ils représentent 15% des décès annuels en Suisse, soit plus de 9'000 personnes par an.

Les conséquences mortelles du tabagisme justifient des mesures pour limiter strictement la commercialisation des produits du tabac. La première mesure est d'interdire toute publicité pour le tabac dans les médias imprimés, sur internet et les médias sociaux, par affichage, au cinéma et sur les lieux de vente. De même, le parrainage d'événements privés et publics doit être totalement libre des sponsors du tabac. Enfin, il faut mettre fin à la promotion directe des ventes sous forme d'échantillons gratuits distribués dans les bars et les restaurants ou les soirées privées, le commerce de vêtements et d'autres produits portant une marque de tabac.

Je remercie tous ceux qui soutiennent l'AT dans ses efforts pour réglementer et restreindre la publicité et le parrainage. L'industrie du tabac commercialise ses produits à l'échelle globale. De même, la prévention du tabagisme nécessite une coopération globale. Mais la Suisse prend de plus en plus le chemin d'un isolement international, ce qui affaiblit la place de la prévention du tabagisme dans notre pays. Nous devons unir nos forces pour limiter la stratégie de marketing de l'industrie du tabac, qui manque de transparence, a des implications mortelles, est agressive et se meut à la frontière de la légalité.

Bruno Meili

Gestion des connaissances et des informations

3

Pour les acteurs de la prévention du tabagisme et du contrôle du tabac

La collecte et l'élaboration des informations concernant la prévention du tabagisme, ainsi que leur diffusion aux protagonistes de ce secteur, sont l'une des activités principales de l'AT. En plus des communiqués aux médias sur les projets en cours et les thèmes d'actualité, l'AT a aussi publié sur son site plusieurs nouvelles, par exemple sur la publicité pour le tabac et les jeunes, ou sur la révision de la directive de l'UE sur les produits du tabac. La vaste offre d'informations fournie par l'AT sur son site est régulièrement actualisée. En 2013, elle a porté notamment sur les thèmes de la santé, de la consommation de tabac et de la désaccoutumance au tabac. L'AT a aussi développé les sites du projet Hospital Quit Support, qui fait partie du Programme national d'arrêt du tabagisme, en trois langues.

L'Information de l'AT et le Bulletin du Programme national d'arrêt du tabagisme ont contribué à quatre

reprises à éclairer l'évolution politique en Suisse et à l'étranger, les projets et les campagnes, et les résultats des nouvelles recherches concernant le tabac. Les mesures de contrôle du tabac et la formation de l'opinion internationale au sujet des cigarettes électroniques ont été deux thèmes centraux cette année. L'édition d'automne du Bulletin a été entièrement consacrée aux interventions et aux débats de la mise à jour clinique de Vivre sans tabac et à l'atelier de Hospital Quit Support. Il est possible de télécharger ces deux outils d'information sur le site de l'AT (www.at-suisse.ch > Divers > Information de l'AT et www.at-suisse.ch > Programme d'arrêt du tabagisme > Rapports/Bulletin).

Dépliants en format PDF

Depuis le printemps 2014, les dépliants peuvent être téléchargés sur le site de l'AT sous forme de fichiers PDF. Il suffit de cliquer directement sur les différents dépliants dans les rubriques correspondantes. Tous restent bien sûr disponibles en version papier à la rubrique «Shop». De plus, de nouveaux dépliants viennent d'être publiés sur les thématiques suivantes: «Tabagisme et santé psychique», «Médicaments favorisant la désaccoutumance au tabac» et «Une bouche en bonne santé à tout âge».

Pour les médias et le grand public

Selon le Media Monitoring d'ARGUS, plus de 6'000 articles sont parus en 2013 dans les médias imprimés (éditions papier et en ligne) et les médias électroniques sur les thèmes du tabac et du tabagisme. La tendance est à la baisse ces dernières années, notamment pour cause de concentration croissante des médias.

L'AT a publié cinq communiqués sur le concours pour les classes Expérience non-fumeur et sur le concours pour arrêter de fumer, y compris la Journée mondiale sans tabac, et deux prises de position, l'une sur les cigarettes électroniques, l'autre sur la révision de la loi sur l'imposition du tabac. Les médias ont adressé 34 demandes à l'AT, qui a donné 14 interviews.

L'AT a répondu à 127 demandes du public et à 214 de la part du corps enseignant. Près de 90'000 dépliants et brochures ont été diffusés à travers le shop. Sur les 1'833 commandes, 30 pour cent concernaient l'arrêt du tabagisme. 10 pour cent des commandes venaient de la population, 28 pour cent des professionnels de la santé, 10 pour cent des écoles et 33 pour cent des centres de prévention.



Gestion des connaissances

L'AT gère les connaissances essentiellement à travers ses projets et ses plateformes pour les protagonistes de la prévention du tabagisme et du contrôle du tabac. Finalement, le projet de mettre sur pied avec Addiction Suisse un système de gestion intégrale des connaissances n'a pas pu voir le jour.

La direction stratégique du Programme national tabac, sous la houlette de l'Office fédéral de la santé publique, a mis la priorité sur le thème «connaissances et recherche» et donc, en quelque sorte, repris

la direction dans ce domaine, ce qui a replacé l'AT en position de simple partenaire. En 2013, la direction stratégique a mis au point les fondements du groupe de travail «connaissances et recherche», qui a entamé son travail en 2014 à travers la plateforme des partenaires, sous la direction conjointe du Fonds de prévention du tabagisme et de la section Tabac de l'Office fédéral de la santé publique. Thomas Beutler (collaborateur scientifique à l'AT) siège dans ce groupe de travail.

Séminaire 2013 de l'AT

Quelque 150 personnes ont assisté le 28 novembre 2013 au séminaire de l'AT à Berne. Deux débats en séance plénière ont été organisés au milieu de la matinée suivis de discussions de groupes.

Cigarettes électroniques: qu'en disent les experts suisses?

Jacques Cornuz (Policlinique médicale universitaire du CHUV à Lausanne) a présenté l'étude Delphi réalisée entre septembre 2013 et février 2014 auprès de 40 spécialistes de la prévention du tabagisme des différentes parties du pays, parmi lesquels Verena El Fehri (directrice de l'AT). A la mi-mars 2014, la Policlinique médicale universitaire du CHUV à Lausanne a présenté les principaux résultats:

Les experts sont d'accord pour libéraliser le marché de la cigarette électronique en Suisse et ouvrir le commerce aux produits contenant de la nicotine, à la condition que cette consommation soit clairement encadrée:

- vente aux adultes seulement
- mesures pour assurer la sécurité et la qualité des produits

- limitation des substances autorisées
- limitation du taux maximal de nicotine
- restrictions publicitaires
- prélèvement pour le financement de la recherche sur les cigarettes électroniques

Il importe aussi que les cigarettes électroniques soient mises sur le même plan que les autres produits du tabac en ce qui concerne leur consommation dans les lieux publics fermés et d'interdire leur consommation dans ces lieux.

Arrêt du tabagisme pour tous – adieu au modèle des stades

Peter Lindinger (Cercle allemand d'action scientifique pour la désaccoutumance tabagique et Société allemande de recherche sur les dépendances et de thérapie en cas de dépendances) a fait un bilan critique du modèle transthéorique, basé sur le concept des stades de changement. D'après ce modèle, il n'était utile de conseiller que les fumeurs souhaitant cesser de fumer. Aujourd'hui, on considère au contraire qu'il faut motiver le plus grand nombre possible de fumeurs à arrêter, avec respect, mais en les encourageant



geant clairement à faire ce pas, notamment en leur proposant systématiquement un accompagnement et un soutien.

Le modèle transthéorique a toutefois permis d'avancer dans le rapport aux fumeurs, notamment en dédramatisant l'enjeu avec les fumeurs «invétérés». D'une part, les conseils en sevrage tabagique sont rarement suivis de succès immédiats. D'autre part, le processus des cinq stades successifs autorise tout à fait des retours en arrière et permet de repasser plusieurs fois par certains stades.

Le modèle propose aussi des outils de travail utiles comme la balance décisionnelle. Dans un premier temps, certaines raisons, comme le besoin impératif de fumer, parlent en défaveur d'un arrêt. Puis, peu à peu, d'autres raisons gagnent en importance, comme les considérations de santé ou de coût, si bien que la balance peut pencher progressivement pour un arrêt.

Embarras du choix

L'après-midi du séminaire de l'AT donnait le choix entre plusieurs présentations de projets de prévention du tabagisme.

Thème «Proximité utile avec le groupe-cible»:

- Rôle des réseaux sociaux dans la prévention du tabagisme
- Approche des réseaux sociaux sur le banc d'essai
- Prévention du tabagisme au sein de la famille – formation accessible des parents
- Aide à l'arrêt du tabac et vulnérabilité sociale et économique

Thème «Désaccoutumance au tabac»:

- Interventions en sevrage tabagique dans le service de psychiatrie des hôpitaux universitaires de Genève
- Hospital Quit Support
- Ligne stop-tabac
- Peur de grossir en arrêtant de fumer?

Thème «Jeunesse»:

- Apprentissage sans tabac
- Expérience non-fumeur

Atelier «Lessons learned»

- Quels enseignements tirer de nos propres expériences et des expériences tirées d'autres projets?

L'enquête réalisée auprès des participants au séminaire de l'AT a montré un taux de satisfaction élevé. Ainsi, à la question de savoir si le séminaire avait rempli leurs attentes, 77 pour cent répondaient positivement. 82 pour cent considéraient le séminaire comme intéressant et stimulant. 62 pour cent estimaient avoir appris quelque chose de nouveau. Une édition spéciale de l'Information de l'AT est parue en mai 2014 sur le séminaire 2013. Elle peut être téléchargée sur le site de l'AT: www.at-suisse.ch, rubrique «Divers» puis «Conférences».

Séminaire 2014

Cette année, le séminaire de l'AT se tiendra le 26 novembre à Berne. Il portera notamment sur les thèmes suivants:

- Comment les multinationales du tabac profitent-elles de leurs multiples activités dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises pour améliorer leur image?
- Quels sont les résultats principaux de l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac?
- Quelles sont les expériences de Stop-tabac.ch en rapport avec la campagne de spots à la Télévision Suisse Romande qui utilisait des témoignages?
- Quelles sont les expériences de la Ligue pulmonaire de Saint-Gall avec sa campagne «Get your lungs back»?
- Rapports sur des campagnes et des projets

Vous trouverez d'autres informations sur le site de l'AT.

L'échange d'informations et d'expériences en matière de prévention et de contrôle du tabagisme joue un rôle central pour l'AT. Le séminaire annuel de l'AT sert de plateforme dans ce but. De même, Thomas Beutler, Verena El Fehri et Bruno Meili (président de l'AT) et des membres du comité de l'AT ont participé à l'Académie des dépendances 2013 sur le

thème «Ascèse ou excès – Compétence en matière de consommation: entre responsabilité individuelle et responsabilité collective». Quant à Karin Erb (responsable de projet à l'AT), elle a participé aux conférences «Mit Prävention überzeugen» [Convaincre par la prévention] du Fachverband Sucht (association alémanique réunissant les spécialistes de la dépendance), «Je consomme. Enfants et jeunes face à l'argent et à la consommation» de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse et «Identification et intervention précoce» de Radix.

Thomas Beutler, Michel Graf (Addiction Suisse) et Margrit Heintz (Ligue pulmonaire des 2 Bâle) représentent les ONG au projet «Programme national tabac (PNT): campagne de par-

tenariat». Il s'agit de la nouvelle campagne de prévention que l'Office fédéral de la santé publique veut mener sous la marque ombrelle «SmokeFree». Verena El Fehri et Margrit Heintz représentent les ONG dans le groupe de travail ad hoc du Fonds de prévention du tabagisme, qui doit élaborer des propositions pour clarifier et simplifier la mise en œuvre des projets par les ONG au sein des programmes cantonaux.

Double fonction

L'AT compte une soixantaine de membres collectifs, soit la plupart des organisations nationales et cantonales, ainsi que des institutions actives dans le domaine de la prévention du tabagisme, ainsi que des ligues de santé nationales (comme la Ligue pulmonaire suisse, la Ligue suisse contre le cancer, ...), des associations professionnelles comme la Fédération des médecins suisses FMH, des organisations régionales comme le CIPRET-Genève ou Züri rauchfrei. L'AT est aussi un organisme spécialisé. Cette double fonction lui permet de coordonner et de mettre en réseau les nombreuses activités de ses membres en faveur de la prévention et du contrôle du tabagisme.

Forums de l'AT

En 2013, l'AT a organisé trois séances par région linguistique. Le forum zurichois a traité le projet de prévention du tabagisme passif de la Ligue pulmonaire (axé sur les enfants en bas âge) et le concours pour arrêter de fumer. Le Forum romand a donné la priorité au projet de santé buccale du CIPRET-Vaud, aux projets Tabagisme – Engagement du cabinet dentaire, Pharmacie – Vivre sans tabac, Apprentissage sans fumée et au concours pour arrêter de fumer.

Femmes-TISCHE

Le réseau Femmes-Tische propose depuis novembre 2013 deux modules intitulés «protection des enfants contre le tabagisme passif» et «prévention du tabagisme dans la famille». Le financement est essentiellement assuré par le Fonds de prévention du tabagisme. Verena El Fehri est membre du groupe scientifique et du groupe d'évaluation. La plupart des participantes ont un passé de migration. Elles se réunissent dans un cadre privé ou institutionnel pour discuter de questions en rapport avec l'éducation, la vie quotidienne et la santé.

Collaboration internationale

L'activité de l'AT au-delà des frontières est un autre pan important de son travail. Ainsi l'AT est membre du réseau européen pour la prévention du tabagisme (European Network for Smoking and Tobacco Prevention ENSP). Thomas Beutler a ainsi participé à la séance de travail en réseau de l'ENSP Network organisée en juin 2013 à Athènes, qui a porté essentiellement sur la révision de la directive européenne sur les produits du tabac.



Réglementation du commerce, du marché et de la consommation 7

En Suisse, pour obtenir des résultats en matière de réglementation du tabac, il est souvent utile de suivre les débats politiques en cours. Voici les thèmes traités en 2013:

- **Impôt sur le tabac:** en août 2013, la Direction générale des douanes a mis en consultation la révision de la loi sur l'imposition du tabac dont le point le plus important était le renouvellement de la compétence du Conseil fédéral à augmenter la fiscalité sur le tabac. L'AT avait préconisé de renforcer cette compétence en l'augmentant à 100 pour cent (plutôt que les 80 seulement demandés par le Conseil fédéral) tout en relevant aussi nettement la part d'impôt minimal pour éviter que le marché soit inondé de cigarettes peu coûteuses. Il est indispensable également de relever à la même hauteur l'impôt minimal sur le tabac à coupe fine. L'AT a mis à disposition de ses membres et d'autres intéressés un modèle pour prendre position.
- **Produits du tabac:** en 2013, l'office central de l'AT a mis au point un catalogue d'exigences pour une loi sur les produits du tabac en se fondant sur la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac. En septembre 2013, le comité a approuvé ce document. En octobre 2013, celui-ci a été remis au bureau du conseiller fédéral Alain Berset. Entre-temps, le groupe de travail Politique a mis une stratégie au point pour une loi optimale sur les produits du tabac.

- **Snus:** en Suisse, le snus ne peut être ni importé ni fourni dans un but commercial. Le conseiller national Lukas Reimann (UDC) et 115 cosignataires ont déposé une initiative en juin 2013 pour abolir cette interdiction. Ils voudraient modifier les bases légales pour que le snus soit considéré comme les autres produits du tabac (sur le modèle du tabac à priser ou à mâcher). La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique a entamé ses délibérations à ce sujet en été 2014. L'AT a fait parvenir un dépliant aux membres de la commission en vue de maintenir l'interdiction du snus.
- **Cigarettes électroniques:** par courrier, accompagné d'un communiqué de presse, l'AT a demandé en novembre 2013 au conseiller fédéral Alain Berset d'interdire la cigarette électronique dans les lieux publics fermés, au même titre que les cigarettes «normales». En décembre 2013, le comité, réuni en séance élargie, a décidé de prendre position sur la libéralisation des cigarettes électroniques en Suisse. Ainsi, les cigarettes électroniques avec ou sans nicotine devraient être soumises aux mêmes dispositions que les autres produits du tabac, à commencer par l'interdiction complète de publicité et de promotion, la protection contre le tabagisme passif et l'imposition d'un âge minimum à la vente.

Groupe de travail Politique

Le travail politique de l'AT est financé par la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation suisse de cardiologie et Addiction Suisse. Ces quatre organisations ont fondé le groupe de travail Politique, interne à l'AT, et accompagnent les activités de l'AT dans le domaine de la prévention agissant sur le contexte sociopolitique.

Reto Wiesli est aussi membre de ce groupe. Avec son agence d'analyse et de conseil politique polsarsl, il représente les intérêts de la prévention du tabagisme au Parlement fédéral, sur mandat de l'AT. Il aide aussi l'AT à suivre l'évolution politique en Suisse, ainsi qu'à élaborer des prises de position (p.ex. en cas de procédure de consultation).



Programme national d'arrêt du tabagisme

L'objectif de ce programme est d'augmenter le nombre de personnes qui arrêtent de fumer, mesure la plus efficace pour réduire la mortalité causée par le tabagisme. L'AT dirige le Programme national d'arrêt du tabagisme.

- En mai 2012, le Programme national d'arrêt du tabagisme a déposé auprès du Fonds de prévention du tabagisme une demande de financement pour la période 2013 - 2016. La Ligue pulmonaire va rejoindre les autres membres (Ligue suisse contre le cancer, Fondation suisse de cardiologie et AT).
- A la fin septembre 2012, le Fonds de prévention du tabagisme a fait savoir qu'il refusait la demande sous la forme présentée. Il a annoncé en même temps qu'il assurait le financement du programme jusqu'au milieu de l'année 2014. L'élaboration d'une nouvelle demande et la planification de la phase transitoire jusqu'au milieu de 2014 ont entraîné une grosse charge de travail pour la direction du programme.
- En septembre 2013, les quatre organisations membres ont pu déposer la demande dans les délais. La Ligue pulmonaire et la Ligue suisse contre le cancer ont mis des moyens financiers à disposition de l'AT pour cet exercice. En décembre 2013, le Fonds de prévention du tabagisme a approuvé le programme jusqu'à la fin de 2017.

Le Programme national d'arrêt du tabagisme contient aussi deux types de projets pour la période allant de mi-2014 à 2017.

Projets du domaine médical

Cinq projets s'adressent aux professionnels de la santé afin que la motivation et les conseils en désaccoutumance au tabac soient institutionnalisés dans la pratique médicale (approche par multiplicateurs).

- **Vivre sans tabac:** ce projet est centré sur les cours de formation continue pour les médecins de premier recours dans le domaine de la désaccoutumance au tabac.
- **Tabagisme – engagement du cabinet dentaire:** ce projet vise en premier lieu l'institutionnalisation de l'intervention brève pour la désaccoutumance au tabac dans toutes les professions de la médecine dentaire.
- **Pharmacie – vivre sans tabac:** ce projet encourage toute l'équipe de la pharmacie à acquérir des compétences pour conseiller les fumeuses et les fumeurs.
- **Hospital Quit Support:** ce projet est centré sur la normalisation des conseils en matière d'arrêt du tabagisme dans les hôpitaux suisses et sur leur qualité.
- **Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques:** ce projet est centré sur la formation continue des professionnels de la santé (médecins et autres) qui s'occupent des diabétiques et des malades cardiovasculaires (mise en œuvre Fondation suisse de cardiologie).

Dans tous ces projets, des progrès considérables ont été atteints dans l'institutionnalisation des contenus pédagogiques de la formation initiale et continue en matière de tabagisme et de désaccoutumance. A terme, l'approche par multiplicateurs, qui est largement mise en œuvre, permettra d'atteindre pratiquement tous les fumeurs en Suisse. Lorsque la pratique médicale le permet, la brève intervention est suivie d'un soutien et d'un accompagnement

pendant l'arrêt du tabagisme, en recourant à des méthodes qui ont fait leurs preuves sur le plan scientifique.

Projets du domaine public

Trois projets relatifs à l'arrêt du tabagisme s'adressent directement aux fumeuses et fumeurs:

- **Événement pour arrêter de fumer:** en tant qu'incitation supplémentaire, un événement complètera désormais le concours pour arrêter de fumer organisé à la fin mai pour la Journée mondiale sans tabac de l'OMS. Une fois par an, ce projet s'adressera à l'ensemble de la population qui fume afin de la motiver à envisager peu à peu une vie sans tabac. L'idée est de familiariser la population avec le thème de la désaccoutumance au tabac. En même temps, l'événement constitue un point de repère pour les autres projets du programme, ainsi que pour les autres acteurs de la prévention du tabagisme.
- **Arrêt du tabagisme chez la population turcophone:** ce projet poursuit une approche d'intervention afin de faire baisser la prévalence de tabagisme parmi un groupe-cible de la population (mis en œuvre par l'Institut de recherche sur la santé et les dépendances).
- **Arrêt du tabagisme chez la population albanophone:** ce nouveau projet pour la période 2014-2017 vise la population albanophone de Suisse. Il se fonde sur les relations au sein de ce groupe de population (comme déjà réalisé avec la population d'origine turque et kurde) pour accroître la sensibilisation (mis en œuvre par l'Institut de recherche sur la santé et les dépendances).

Dans tous les projets visant la population, la priorité est d'atteindre si possible les groupes de population les moins bien lotis du point de vue socio-économique.

Ligne stop-tabac

La ligne stop-tabac fournit des informations en huit langues et conduit des entretiens détaillés dans ces mêmes langues. L'offre est très accessible, indépendante du domicile. La qualité des conseils est de très haut niveau et présente un très bon rapport coût-efficacité. La ligne stop-tabac est gérée par la Ligue suisse contre le cancer avec l'AT et financée en majeure partie par le Fonds de prévention du tabagisme.

- En mai 2012, la Ligue suisse contre le cancer et l'AT ont déposé une demande auprès du Fonds de prévention du tabagisme en vue de poursuivre le financement pendant la période 2013 - 2016.
- A la fin septembre 2012, le fonds a refusé cette demande, le fonds a rejeté cette demande en estimant qu'elle était insuffisante et proposé de poursuivre le financement jusqu'au milieu de 2014 selon le système utilisé jusque-là.
- En mai 2013, la Ligue suisse contre le cancer et l'AT ont déposé une demande pour la période suivante à laquelle le fonds a à nouveau répondu défavorablement. Le fonds veut lancer un appel d'offres. La Ligue suisse contre le cancer et l'AT veulent y souscrire. En attendant, la ligne stop-tabac continue à être gérée selon le modèle habituel.

En 2013, la ligne stop-tabac a donné 3'617 consultations et renseignements en français, en allemand et en italien (+14% par rapport à 2012) à 2'423 personnes en tout (+18% par rapport à 2012). Elle est consultée un peu plus par les hommes que par les femmes. Mais le suivi pendant le sevrage est davantage sollicité par les femmes.

Expérience non-fumeur

Toutes les classes de la 6^e à la 9^e année (ou de la 8^e à la 11^e selon le décompte HarmoS) peuvent participer au concours, à condition de rester six mois sans fumer, ni sniffer, ni consommer du tabac sous aucune autre forme. Cent classes parmi celles qui terminent le concours avec succès remportent un bon de voyage lors du tirage au sort final.

L'AT organise le concours en collaboration avec les centres cantonaux de prévention du tabagisme. Le financement par le Fonds de prévention du tabagisme est assuré jusqu'à l'année scolaire 2015-2016.

Expérience non-fumeur est le seul projet scolaire de Suisse fondé sur des preuves scientifiques. Son influence est proportionnelle à l'engagement des enseignants, qui est exceptionnel. L'avantage pour

eux, c'est qu'il n'exige guère de préparation. C'est la raison pour laquelle il est si apprécié. Un programme plus ambitieux obtiendrait moins de soutien de la part du corps enseignant.

Depuis l'année scolaire 2010-2011, la participation (nombre de classes et d'adolescents) est en baisse, ce qui n'est guère surprenant au vu des autres problèmes qui pèsent sur le quotidien scolaire. Néanmoins, Expérience non-fumeur a continué d'atteindre 15 pour cent du groupe-cible lors de ses trois dernières éditions. Le nombre de classes participantes est reparti légèrement à la hausse pendant l'année scolaire 2013-2014.

Prévention du tabagisme au niveau communal

L'AT et Addiction Suisse participent au projet «Les communes bougent!» de RADIX, pour la prévention en matière d'alcool et de tabac au plein communal. En effet, les communes ont les moyens d'agir dans ce domaine, car plusieurs mesures contre les abus d'alcool et la consommation de tabac peuvent être prises directement à ce niveau. Avec les communes intéressées, l'AT, Addiction Suisse et RADIX veulent notamment mettre en place sur ces deux plans, dans différents cantons, une prévention axée sur les communes. Ce projet est dirigé par RADIX, soutenu financièrement par le Fonds de prévention du tabagisme et le Programme National Alcool. Il dure de mi-2012 à la fin 2014 et il est prévu de le poursuivre pour une nouvelle période à partir de 2015.

Nombre d'élèves participant par an	Année scolaire	Nombre de classes participant par an
61'936	2003/04	3496
75'870	2004/05	4106
63'932	2005/06	3442
54'254	2006/07	2977
66'624	2007/08	3641
57'267	2008/09	3214
57'027	2009/10	3130
56'539	2010/11	3139
53'474	2011/12	2969
48'878	2012/13	2744
50'125	2013/14	2784

Office central

Neuf personnes ont travaillé en 2013 à l'office central de l'AT. La direction et la collaboration scientifique dans les domaines de l'information et de la documentation représentent chacune un poste à 100 pour cent. La gestion des projets et l'administration représentent 400 pour cent supplémentaires.

L'office central peut compter sur le soutien de spécialistes externes. Sans ces entreprises et ces indépendants, l'AT ne pourrait pas, en tant que petite organisation, fournir des prestations aussi variées.



Comptes annuels/budget

Comptes au 31.12.2013



Recettes	Budget 2013	Comptes 31.12.13	Budget 2014
1., 2. Contributions gestion des connaissances, coordination			
Membres	10'000	9'500.00	10'000
Cantons	65'000	41'260.00	30'000
Gestion des connaissances			70'000
Sous-total 1, 2	75'000	50'760.00	110'000
3. Programme national d'arrêt du tabagisme			
Direction, travail qualifié	150'000	159'000.00	385'000
Aides à la désaccoutumance	100'000	69'000.00	
Concours pour arrêter de fumer	410'000	471'000.00	530'000
Vivre sans tabac	177'000	239'165.00	290'000
Tabagisme			
– Engagement du cabinet dentaire	47'000	109'807.68	195'000
Pharmacie – vivre sans tabac	45'000	99'443.48	180'000
Hospital Quit Support	123'000	140'000.00	150'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques		233'780.00	258'000
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone		118'370.00	300'000
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone			153'000
Divers		70'000.00	40'000
Sous-total 3	1'052'000	1'709'566.16	2'481'000
4. Expérience non-fumeur	890'000	666'007.60	1'000'000
5. Divers			
Expérience non-fumeur	70'000	95'854.63	70'000
Politique de la santé	95'000	95'000.00	95'000
Prestations pour des tiers	15'000	17'715.74	5'000
Vente de matériel	3'000	332.40	500
Intérêts	1'000	571.85	700
Séances, voyages	2'000	1'700.80	2'000
Divers			40'000
Frais d'inscription séminaire AT	4'000	7'280.00	7'000
Sous-total 5	190'000	218'455.42	220'200
Total recettes	2'207'000	2'644'789.18	3'811'200

Dépenses	Budget 2013	Comptes 31.12.13	Budget 2014
Salaires, infrastructure, formation			
Salaires	475'000	443'439.45	690'000
AVS, AC etc.	36'941	42'325.85	66'000
Caisse de pension	31'588	33'908.55	53'000
Autres assurances pour le personnel	11'163	12'282.00	17'250
Formation	5'000	3'197.77	10'000
Dépenses diverses pour le personnel	5'000	1'898.35	20'000
Total salaires	564'691	537'051.97	856'250
Infrastructure			
Loyer assurances	55'000	56'524.42	45'000
Mobilier	1'000	1'910.51	3'000
Internet, ordinateur	85'000	72'275.29	93'000
Matériel de bureau	6'000	4'485.03	6'000
Poste	12'000	10'058.97	13'000
Copies	6'000	6'283.16	8'000
Consulting	5'000	13'170.66	15'000
Total infrastructure	170'000	164'708.04	183'000
Divers			
Divers	5'000		5'000
Imprévus		39'957.32	
Provisions		40'000.00	
Total Divers	5'000	79'957.32	5'000
Total: salaires, infrastructure, formation	739'691	781'717.33	1'044'250
1. Gestion des connaissances			
Généralités, y c. travail de projet	40'000	53'882.96	65'000
Monitoring (Argus, documentation)	35'000	29'964.01	45'000
Préparation d'informations spécialisées pour utilisations en ligne et hors ligne	60'000	61'663.45	100'000
Distribution d'infos spécialisées, y c. aux médias	4'000	3'183.98	10'000
Conférence AT	30'000	39'036.80	40'000
Sous-total 1	169'000	187'731.20	260'000
2. Coordination			
Instances de l'AT, forum	15'000	16'638.60	20'000
Travail politique	38'000	42'485.40	63'000
Mise en réseau	10'000	9'376.98	10'000
Sous-total 2	63'000	68'500.98	93'000
3. Programme national d'arrêt du tabagisme			
Direction, travail qualifié	55'000	45'722.95	149'100
Aides à la désaccoutumance	52'000	54'144.57	65'700
Concours pour arrêter de fumer	270'000	332'506.61	362'500
Vivre sans tabac	81'000	158'805.73	138'140
Tabagisme			
– Intervention dans les cabinets dentaires		46'981.39	84'700
Pharmacie – vivre sans tabac		50'020.41	76'710
Hospital Quit Support	90'000	90'923.65	101'800
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques		233'780.00	258'442
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone		119'672.00	299'953
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone			153'351
Sous-total 3	548'000	1'132'557.31	1'690'396
4. Expérience non-fumeur	660'000	437'528.84	694'999
5. Divers			
LSC (Ligne stop-tabac, autres)	30'000	29'113.31	30'000
OFSP, enquête plateforme des partenaires	30'000	29'113.31	30'000
Sous-total 5	30'000	29'113.31	30'000
Total dépenses	2'209'691	2'637'148.97	3'812'645
Différence avec les recettes	-2'691	7'640.21	-1'445

Bilan 31.12.2013

Actifs	Passifs
Actif circulant	Capital financier
CCP 88'326.28	Créditeurs 424'282.28
Compte courant bancaire 383'501.77	TVA compte de paiement 8'068.09
Compte de dépôt garantie location UBS 19'806.00	Passifs transitoires 67'824.88
Débiteurs 1'477.95	Provisions 90'000.00
Impôts anticipés 185.95	Capital emprunté 590'175.25
Actifs transitoires 629'070.00	Capital financier au 1.1. 524'552.65
Total actif circulant 1'122'367.95	Bénéfices 7'641.05
Mobilier 1.00	Total Capital propre 532'193.70
Total actifs 1'122'368.95	Total Passifs 1'122'368.95